

Récépissé de dépôt d'un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

DREAL LIMOGES

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de TRENTE CINQ JOURS. Ce délai court à compter de la complétude de votre dossier, soit QUINZE JOURS à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir la ou les cases du formulaire qui ne l'auraient pas été ;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de TRENTE CINQ JOURS courant à compter de la complétude du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaudrait obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet. Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à remplir par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement)

Cachet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Le projet ayant fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas n°..... a été déposé auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement le __ / __ / ____.

Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision doit, à peine d'irrecevabilité du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s) :

Demande d'autorisation de défrichement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande déposée à la DDT de la Gironde

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques

Valeur

1ha 92 a 80ca.

4.6 Localisation du projet

Adresse

Commune de Vitrac
(19800) La Gare

Parcelles : ZR 38
ZR 40

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Vitrac 19800

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

NON

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pollutions	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrimoine / Cadre de vie / Population			

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Pas de nuisance environnementale prévisible.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Cyrin

le,

28/01/16

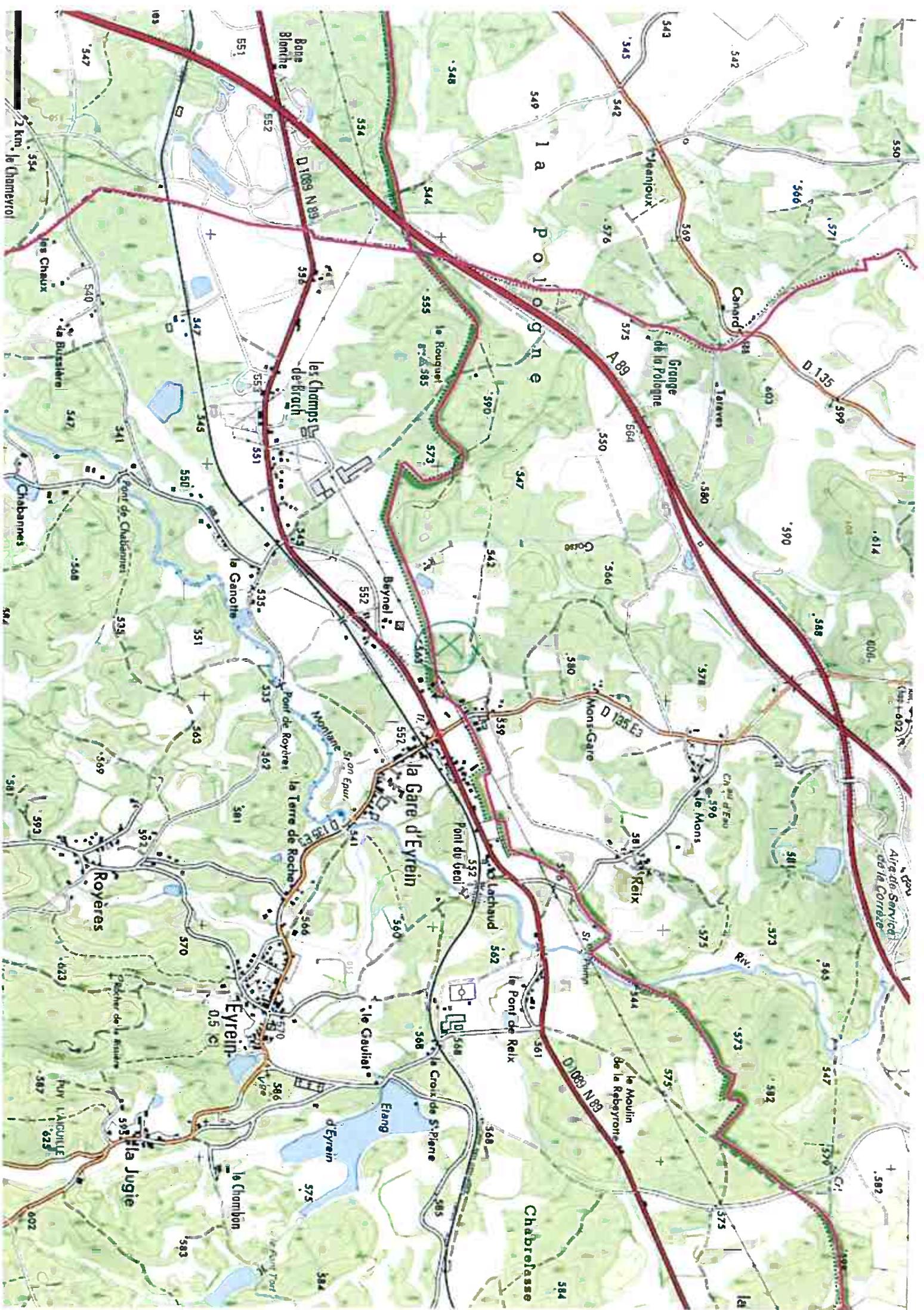
Signature



ANNEE DE MAJ	2015	DEP DIR	19 0	COM	28 ^e VITRAC-SUR-MONTANE	ROLE	A	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	G00045																			
Propriétaire		MBGNNM		GUILLAUMIE CHRYSTELLE ELISE AUGUSTA EP BOURGEADE ALAIN				N(°) le 08 05 1976 419 TULLE																					
PINARDEL		19000 EYREIN																											
DESIGNATION DES PROPRIETES						PROPRIETES BATIES						EVALUATION DU LOCAL																	
AN	SECTION	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF				
REVIMPOSABLE						0 EUR	COM						R EXO						0 EUR										
						R IMP						0 EUR						DEP						0 EUR					
						R IMP						0 EUR						R IMP						0 EUR					

DESIGNATION DES PROPRIETES												PROPRIETES NON BATIES												LIVRE FONCIER									
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP DP	S TAR	SUT	GR/SS GR	CLASSE	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuille												
13	ZR	38		LA GARE	B033			1	A		T	03	16 00	3,39	A	TA			3,39	100													
13	ZR	39		LA GARE	B033			1	A		PC	04	50 00	5,38	A	TA			0,68	20													
13	ZR	40		LA GARE	B033			1	A		BR	01	176 00	18,37	A	TA			0,68	20													
						R EXO						5 EUR						R EXO						27 EUR									
HA A CA						REVIMPOSABLE						27 EUR						COM						R IMP		0 EUR							
CONT						243 60						R IMP						22 EUR						TAXE AD						R IMP		0 EUR	
						R IMP						22 EUR						R IMP						0 EUR						MAJTC		0 EUR	

Source : Direction Générale des Finances Publiques page 1



2 km le Chamveol

la Pologne

la Gare d'Eyreine

Eyreine

la Jugie

Chabrelasse

Royeres

les Champs de Brach

Canard

Grange de la Pologne

la Canotte

la Terre de Roche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

le Croix de S. Pierre

Pont de Royeres

la Canotte

les Champs de Brach

Boue Blanche

le Mons

le Moulin de la Robeyronne

le Cautiat

Eiang

Pont du Veul

le Pont de Relix

